

N/REF : 27/02/2026 11H45 C:011378 I:18841

V/Appel du Vendredi 27/02/2026 a 11H45

IMMEUBLE : 1 BROCELIANDE
1 RUE DE BROCELIANDE
35760 ST GREGOIRE

PERRUCHOT MARIELLE

**1 RUE DE BROCELIANDE
35760 SAINT-GREGOIRE**

Rennes, le

09 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 1 RUE DE BROCELIANDE - MME MARIELLE PERRUCHOT MARIELLE 06 22 83 61 17
2EME ÉTAGE EN DUPLEX

MOTIF : DÉBOUCHAGE BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : Mme M PERRUCHOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 27/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX USÉES AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE
CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER E REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°5878188 CMB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00+Dépl. 0 a 20Kms	1	181,82
				181,82
		TOTAL H.T.		181,82
		T.V.A. a 10,00%		18,18
		TOTAL T.T.C.En EURO		200,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.